



**Tarifs de base pour les appels interurbains** – faits par la composition automatique, sans l'aide du téléphoniste (1 suivi du code régional et du numéro de téléphone).

Les tarifs suivants s'appliquent :

Éléments tarifaires		<b>Québec- Ontario</b>	<b>Trans Canada &amp; États-Unis</b>
		<i>Taux à la minute</i>	<i>Taux à la minute</i>
Distance en milles / KM	0-10 / 16	0,24 \$	0,27 \$
	11-14 / 23	0,34 \$	0,35 \$
	15-22 / 35	0,41 \$	0,42 \$
	23-30 / 48	0,49 \$	0,51 \$
	31-40 / 64	0,57 \$	0,61 \$
	41-50 / 81	0,62 \$	0,68 \$
	51-60 / 97	0,62 \$	0,78 \$
	61-80 / 129	0,62 \$	0,78 \$
	81-100 / 161	0,62 \$	0,83 \$
	101-130 / 209	0,62 \$	0,84 \$
	131-160 / 257	0,66 \$	0,86 \$
	161-200 / 322	0,66 \$	0,88 \$
	201-250 / 402	0,66 \$	0,89 \$
	251-300 / 483	0,66 \$	0,91 \$
	301-375 / 603	0,66 \$	0,91 \$
	376-500 / 805	0,66 \$	0,93 \$
	501-700 / 1126	0,66 \$	0,93 \$
	701-900 / 1448	0,66 \$	0,93 \$
901-1100 / 1770	0,66 \$	0,93 \$	
1101-1350 / 2172	0,66 \$	0,95 \$	
1351-1600 / 2574	0,66 \$	0,95 \$	
1601 et plus / 2575 et plus	0,66 \$	0,95 \$	
Réduction	Lundi au vend. 8 h – 17 h 59	0 %	0 %
	Lundi au vend. 18 h – 22 h 59	15 %	15 %
	Lundi au vend. 23 h – 7 h 59	15 %	15 %
	Samedi et dimanche 8 h – 17 h 59	15 %	15 %
	Samedi et dimanche 18 h – 22 h 59	15 %	15 %
	Samedi et dimanche 23 h – 7 h 59	15 %	15 %
Frais minimum par appel		0,34 \$	0,34 \$



Des frais de transactions sans réduction s'ajoutent aux frais indiqués pour chaque communication, comme suit :

<b>a. De numéro à numéro</b>	
Communication automatique :	
Sur Carte d'appel.....	3,50 \$
Sur carte de crédit.....	3,50 \$
À frais virés ou facturés à un troisième numéro.....	4,00 \$
Communication avec assistance du téléphoniste :	
Sur Carte d'appel.....	4,50 \$
Payée au départ, à frais virés, Zénith, facturée à un troisième numéro, ou dont la durée et(ou) les frais sont demandés.....	5,75 \$
<b>b. Communication de personne à personne</b>	<b>6,75 \$</b>

#### Frais d'accès au réseau

Des frais d'accès au réseau à l'utilisation de 2,95 \$ seront facturés aux clients qui ne sont pas abonnés à l'un des plans interurbains de Télébec, lors du premier appel interurbain effectué au cours d'un mois donné. Si aucun appel interurbain n'est effectué pendant le mois, aucuns frais ne seront facturés.

Révisé le 1 mai 2014.